

Travaux de la Chambre

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai pris bonne note des questions qui seront mises à l'ordre du jour et lorsqu'il sera nécessaire d'en débattre, nous nous ferons un plaisir d'intervenir. Je regrette que le leader du gouvernement à la Chambre ne nous ait toujours pas fait connaître ses intentions quant au bill visant à modifier la législation touchant les vétérans. J'espère que le ministre ainsi que son collègue des Maritimes, le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), pourront s'entendre bientôt pour se pencher sur cette importante question.

Pour ce qui est de la motion visant à renvoyer les prévisions budgétaires aux différents comités, j'accepte volontiers la parole du ministre que cela est conforme à nos usages mais je me demande pourquoi je n'en ai pas reçu d'exemplaire. J'espère que le ministre ne l'a pas envoyé par la poste.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que je ne me suis pas retenu de lui envoyer un exemplaire de ces prévisions à cause de sa conduite irréfléchie d'hier. Je n'en ai pas tenu compte. Je vais m'assurer qu'il en reçoive un exemplaire au plus tôt.

Pour ce qui est de l'observation du député de Grenville-Carleton (M. Baker) concernant la révision de la taxe sur les produits, je dois dire que je suis quelque peu perplexé quant à ce renvoi. Je sais que le comité étudie actuellement la loi sur les banques et il en a plein les bras si je peux m'exprimer ainsi. Je vais consulter le ministre des Finances (M. Chrétien) pour savoir s'il est vraiment nécessaire de renvoyer la mesure au comité compte tenu du volume de travail important dont doit actuellement s'acquitter ce comité.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, si j'ai bien compris, l'honorable House Leader du gouvernement vient d'exprimer le vœu de présenter un projet de loi qui changerait quelque chose au Code criminel, sans discussion, et je voudrais faire comprendre à l'honorable House Leader du gouvernement que nous n'avons pas l'intention de laisser passer quelque changement au Code criminel quel qu'il soit sans nous réserver le droit d'en discuter quand on l'aura connu.

M. Gauthier (Ottawa-Vanier): Ma question traite des travaux de la Chambre et du dépôt avant-hier du rapport fait par le Commissaire aux langues officielles. J'aimerais demander au leader de la Chambre s'il a l'intention de déposer ce rapport pour étude par un comité spécial de la Chambre ou du Sénat et de la Chambre, et de le faire d'une façon immédiate, parce que cette question est urgente.

[Traduction]

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, certains ont pensé qu'il serait utile de renvoyer le rapport du commissaire aux langues officielles à un comité mixte de la Chambre et du Sénat, pour qu'il l'étudie. C'est à mon avis une proposition valable et comme je l'ai dit hier, elle est à l'étude actuellement.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Il sera sans doute possible de le faire quand le premier ministre (M. Trudeau) sera de retour de Toronto.

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

Je tiens à remercier le député d'en avoir parlé. Si nous avons une motion demandant ce renvoi, la Chambre aurait l'occasion de débattre de la question concernant les langues officielles, ce qui donnerait au chef de l'opposition (M. Clark) la possibilité de faire le point sur certaines des ambiguïtés qui demeurent sur cet aspect de sa politique.

M. Roche: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au vice-premier ministre et président du Conseil privé (M. MacEachen) quelles sont ses intentions concernant un avis de motion inscrit à son nom au *Feuilleton* depuis une semaine, proposant que le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soit autorisé à étudier la politique du Canada, en ce qui a trait à la défense et aux affaires étrangères?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, mes intentions au sujet de cette motion sont honorables.

Une voix: Vos autres ne l'étaient donc pas?

M. MacEachen: J'appellerai cette motion quand j'obtiendrai l'assurance des députés d'en face qu'elle sera adoptée sans débat. Je ne l'appellerai pas s'ils en profitent pour faire des discours fleuves sur ce renvoi, car il serait préférable à mon avis que le comité se mette au travail immédiatement.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. MURTA—L'ÉPIDÉMIE DE SALMONELLOSE—DEMANDE D'EXPLICATIONS AU SUJET DES PROPOS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège et je serai bref, car je sais que c'est aujourd'hui une journée réservée à l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

● (1510)

M. Murta: Le jeudi 15 février, comme l'indique la page 3254 du *hansard*, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a fourni la réponse suivante à une question posée par le député de Bellechasse (M. Lambert) au sujet de l'épidémie de salmonellose au Québec causée par les provendes utilisées pour l'alimentation du bétail:

... elle provient de la province du Manitoba. Il n'en vient pas seulement de la province de Québec. Ce programme couvre de vastes régions du Canada ...

Cette déclaration est fautive. Les provendes contaminées auxquelles le député de Bellechasse avait fait allusion ne venaient pas du Manitoba.

J'ai soulevé la question de privilège pour permettre au ministre de l'Agriculture de mettre les choses au point et de reprendre ses paroles.

M. l'Orateur: Je voudrais tout d'abord souligner que la question soulevée par le député n'est pas vraiment conforme à la procédure. Comme il ne m'a pas avisé de son intention de soulever cette question, je ne peux pas considérer qu'il s'agit d'une question de privilège. Par ailleurs, si le ministre veut en profiter pour faire une brève intervention, il peut le faire.